

Au couvent, mes voeux pieux

Date : 21 janvier 2018

Les « Premières assises nationales de la citoyenneté » qui se sont tenues à Rennes à la fin de la semaine sous le sigle « Vivre Ensemble » ont connu un vif succès puisqu'environ 4.500 personnes étaient attendues chaque jour au nouveau Centre des congrès.

Ça ne vous rappelle pas l'époque des « Forums » de Libération ?...

Organisées par le quotidien Ouest-France, elles ont associé notamment 4 partenaires territoriaux : la ville de Rennes, Rennes Métropole, le (seul) Département d'Ille-et-Vilaine et la Région Bretagne.

J'ai participé ce samedi à l'événement intitulé

« Regards croisés : comment faire vivre la citoyenneté à l'échelle d'un Département ? »

En voici quelques échos.

Sur la participation

Si je mets de côté le passage éclair du directeur de cabinet du Président du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine ainsi que celui de la directrice de la communication, qui sont juste venus jeter un œil en vitesse dans la salle dédiée à cet événement, j'ai dénombré la présence d'une vingtaine de personnes : 4 conférenciers (dont 2 du Département de la Haute-Garonne, ainsi que Claudine David, la Vice-Présidente du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine en charge de la citoyenneté, de la démocratie participative et des relations avec le monde combattant, assistée d'une nouvelle chargée de mission embauchée à l'issue de son stage en septembre dernier), de l'ordre d'une demi douzaine de personnes portant le badge « partenaire » (manifestement en qualité de professionnels territoriaux, directement impliqués du fait de leurs fonctions), ainsi qu'un autre agent du Département jubilant dans le rôle de Monsieur Loyal. Il y avait aussi le photographe attiré qui a pris du début à la fin des dizaines de photos (je me suis dit qu'il faudrait bien ça si l'on avait l'intention de faire mousser un peu le truc).



Concrètement, si l'on prend soin d'identifier les élus et les professionnels, il n'y avait donc en réalité au total qu'environ une douzaine de « citoyens » dans la salle, répartis autour de 2 tables de 6 (la photo officielle ci-dessus n'a pas grand-chose à voir avec la réalité).

Et encore, je me demande si l'on peut parler de « citoyens » ordinaires quand on considère le fait qu'à ma table - où nous étions donc 6 - il y avait à ma droite Françoise Sourdrille, Vice-Présidente en charge de la culture qui n'est arrivée qu'à la fin des échanges et, comme par hasard, juste en face de moi... un certain Jean-Louis Tourenne, l'ex Président du Conseil général aujourd'hui Sénateur, estampillé pour la circonstance simple « Participant ».

Etonnant, non ?... Je vous fais grâce de quelques anecdotes assez savoureuses. ;-)

A ma table, je dirais donc à ce stade que nous étions donc en vérité 4 « citoyens », et encore à condition de considérer comme étant un simple « citoyen » Jean Lemesle, un vieux briscard - « à tu et à toi » avec Jean-Louis Tourenne - longtemps Président du Centre régional d'information jeunesse, actuellement Président du CLIC Alliage : un établissement médico-social dont l'autorité de tutelle et le principal financeur est le Conseil départemental...

En d'autres termes, à la table où j'étais assis aux côtés d'un couple apparemment cantepien, je dirais en définitive sous votre contrôle que nous étions plutôt 3 simples "citoyens"... ;-)

Sans beaucoup approfondir mes investigations, j'ai aussi remarqué qu'autour de la deuxième table où il y avait donc les 6 autres personnes, il y avait un conseiller municipal de Vitré par exemple, ainsi qu'Anne Chevrel (ex rédactrice en chef de TV Rennes reconverte « *ingénieure de la concertation* », aux commandes de l'agence « Vox Operatio » qui intervient régulièrement à la demande du Département, comme par exemple : en 2012, pour l'animation d'une table ronde à deux pas de la buvette du « salon Ille et Bio », lorsque le Conseil général a entrepris de tester sa future monnaie locale complémentaire : le galléco = 1.495 euros – en 2016, pour une mission de préparation et d'animation de 7 réunions publiques de même format concernant le projet stratégique départemental = 8.100 euros – en 2017, pour l'animation d'un comité de pilotage de la « démarche de transition vers un nouveau projet » en ce qui concerne encore le galléco = première tranche ferme de 2.880 euros).

Bref, si je ne nie pas que Jean-Louis Tourenne ou Anne Chevrel par exemple sont à la base évidemment des « citoyens », j'observe - tout bien réfléchi - que l'événement n'a attiré et réuni qu'environ une demi douzaine de « citoyens » de base, venus pour échanger avec deux fois plus de « citoyens » élus ou professionnels de la thématique, qui n'ont pas manqué de nous proposer des brochures et du café parce que c'est quand même plus sympa comme ça quand on est entre nous. ;-)

Pardonnez-moi, mais je dois dire qu'au regard des 4.500 participants au Forum "Vivre Ensemble", je vois d'abord dans le nombre et dans la qualité des participants à l'évènement organisé par le Conseil départemental un marqueur très révélateur du sentiment d'appartenance à cet échelon territorial. ;-)

Sur les modalités d'échange

A la suite des exposés des élus et professionnels des 2 départements, il nous a été proposé un bref échange suivi d'un petit temps de réflexion par table.

J'avoue que j'ai été très soulagé de constater que Jean-Louis Tourenne n'avait pas mieux compris que moi la règle du « jeu » !...

Encore un moment de grande complicité !... ;-)

Il faut dire qu'il avait été prévu que la réflexion soit très dirigée (limitée à 2 thèmes seulement, assortis de quelques mots-clés), mais que personne n'avait compris le mode opératoire (Ah, c'est foutus post-it... que l'on était censés aller coller sur un poster vierge en prenant la parole pour exprimer nos idées, alors qu'il n'en a rien été).

De plus, à notre table où nous étions censés échanger sur l'un de ces 2 thèmes, nous n'avions pas tous le même thème !... M'enfin, on a fini par nous en assigner un - et un seul - plutôt que l'autre. Il était grand temps !...

On va dire que c'est de l'ordre du cafouillage, et que ce n'est pas très grave, puisque chacun a pu essayer de recycler les jolis post-it qu'il avait cru devoir préparer en lisant les consignes écrites déposées sur la table !...

Le thème assigné à notre table a été en définitive : « *Comment s'assurer de la participation de toutes et de tous dans les dispositifs participatifs ?* » tandis qu'à la table d'à-côté, le thème assigné était : « *Comment assurer la participation citoyenne à l'échelle d'un Département ?* ».

Comment dire ?...

Il y en a bien un, autour de la table, qui va se dévouer pour faire une synthèse dans une quinzaine de minutes... ;-)

Sur le fond

En ce qui concerne la première partie, j'ai constaté avec un réel amusement l'aimable condescendance du Département d'Ille-et-Vilaine (qui affiche fièrement une incontestable antériorité en matière de participation citoyenne) à l'égard du Département de la Haute-Garonne (qui n'en serait qu'à ses premiers balbutiements). Il faut dire qu'en Ille-et-Vilaine, le « moteur » de la participation citoyenne, ce serait les 8 « Comités consultatifs » institués il y a 14 ans, composés chacun d'une trentaine de participants (dont le taux d'assiduité est d'environ 50 %), dans lesquels émargent depuis quelques années seulement quelques habitants volontaires, aux côtés d'une écrasante majorité de personnes qualifiées et de représentants de structures désignés par le Département lui-même.

Je ne me risquerai pas à faire la synthèse des échanges, que je vais attendre avec impatience puisqu'on nous a promis de nous l'adresser... mais je m'engage à vous en faire part aussitôt.

Je note pour l'instant que la synthèse partielle énoncée par chacune des 2 tables (qui devait être limitée à 2, ou au maximum 3 idées) ne risque pas de déboucher sur une synthèse globale très opérationnelle, puisqu'à mon sens il n'en est ressorti que les généralités habituelles, dans la formulation d'ordre stratosphérique qui semble s'imposer dans ce genre d'exercice.

Pour ma part, je suis parti d'un élément très consensuel qui est qu'en matière de participation citoyenne, il faut en effet nécessairement aller au-delà de la simple information... comme cela venait d'être brillamment affirmé.

Mais encore faut-il disposer de l'information !!!...

J'ai donc exprimé 5 souhaits très concrets :

1. le souhait qu'à l'instar de ce qui se passe pour la Ville de Rennes et pour la Région Bretagne, les assemblées plénières du Conseil départemental soient diffusées en direct et disponibles en différé, ou qu'à défaut les enregistrements audios soient immédiatement disponibles, ou qu'à défaut encore la retranscription écrite des débats dont la validation prend actuellement environ 6 mois intervienne au maximum sous quelques jours
2. le souhait que soit largement amélioré le droit d'accès aux documents administratifs, en commençant par la publication légale sur de nombreux supports des coordonnées de la PRADA (personne responsable de l'accès aux documents administratifs), en sachant bien que l'ouverture au citoyen est une question de culture et que la culture de ce Département n'est certainement pas une culture de la transparence
3. le souhait que le site internet du Département d'Ille-et-Vilaine s'inspire du site internet du Département de la Haute-Garonne pour faire en sorte qu'au-delà de la diffusion des informations légales (qui n'est d'ailleurs pas assurée aujourd'hui : en 2018, on attend toujours par exemple la publication du compte administratif 2016), ce site s'apparente à l'avenir à un outil d'échange avec les citoyens plutôt qu'à un site de communication institutionnelle d'inspiration propagandiste, en outre extrêmement mal tenu
4. le souhait d'un engagement du Département qui soit beaucoup plus franc en ce qui concerne l'Open Data (notamment dans le domaine des marchés publics), tant il est vrai que la collectivité ne cesse de traîner des pieds sur ce sujet
5. le souhait d'une clarification de la posture des élus de toutes obédiences en ce qui concerne la diffusion des décisions des instances, pour éviter au citoyen le sentiment de ne disposer que d'informations parcellaires et partisans, via la toile et en particulier via les réseaux sociaux, dans les domaines où devrait prévaloir l'information institutionnelle.

On peut toujours rêver, non ?...